

Remplace SIA 118/253:2012

Allgemeine Bedingungen für Bodenbeläge aus Holz, Kunststoff, Textil,  
Linoleum, Elastomeren, Laminat und Kork

Condizioni generali relative ai pavimenti in legno, materiali sintetici,  
tessili, linoleum, elastomeri, laminato e sughero

## Conditions générales relatives aux revêtements de sol en bois, plastique, textile, linoléum, élastomères, stratifiés et liège

118/253

Numéro de référence  
SN 507253:2024 fr

Valable dès le: 2024-11-01

Éditeur  
Société suisse des ingénieurs  
et des architectes  
Case postale, CH-8027 Zurich

La présente publication respecte les principes d'un langage inclusif. La compréhension et la neutralité du mode d'expression sont déterminantes. Si pour des raisons de meilleure lisibilité, un seul genre est utilisé, ce choix relève de l'organe responsable de la publication.

Les rectificatifs éventuels concernant la présente publication sont disponibles sous [www.sia.ch/rectificatif](http://www.sia.ch/rectificatif).

La SIA décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient survenir du fait de l'application de la présente publication.

# TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>Avant-propos</b> .....	4
<b>0 Champ d'application</b> .....	5
0.1 Délimitation .....	5
0.2 Intégration aux documents du contrat .....	5
0.3 Références normatives .....	5
0.4 Terminologie .....	5
<b>1 Contrat d'entreprise</b> .....	6
1.1 Appel d'offres .....	6
1.2 Offre de l'entrepreneur .....	7
1.3 Obligations des parties contractantes	8
<b>2 Conditions de rémunération</b> .....	9
2.1 Généralités .....	9
2.2 Prestations comprises .....	9
2.3 Prestations non comprises .....	9
<b>3 Modification de commande</b> .....	10
<b>4 Exécution des travaux</b> .....	10
<b>5 Métrés, modalités de paiement</b> .....	10
5.1 Généralités .....	10
5.2 Règles de métré .....	10
5.3 Modalités de paiement .....	10
<b>6 Réception de l'ouvrage et respon- sabilité pour les défauts</b> .....	11
<b>7 Extinction prématurée du contrat</b> ...	11

## **AVANT-PROPOS**

### **But et contenu de la norme**

La présente norme fait partie des Conditions générales pour la construction (CGC). Elle complète la norme SIA 118 *Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction*. Elle précise les dispositions concernant la conclusion, le contenu et le développement des contrats d'entreprise.

Les CGC règlent les droits et les obligations du maître d'ouvrage et de l'entrepreneur dans le but de garantir que l'ouvrage soit exécuté conformément aux spécifications figurant dans les normes techniques ou exigées par le maître d'ouvrage.

### **Principe des conditions générales pour la construction**

La norme SIA 118 définit les règles générales s'appliquant pour la plupart à toutes les catégories de travaux.

Les CGC concordent avec la norme SIA 118. Elles définissent les règles complémentaires ou divergentes spécifiques aux différentes catégories de travaux.

Commission SIA 253

---

**Commission SIA 253, Revêtements de sol en bois, plastique, textile, linoléum, élastomères, stratifiés et liège**

		Représentant de
Président	Hansjörg Epple, Rüschlikon	SIA
Membres	Gianpietro Barzan, Giubiasco Rolf Büchi, Bühler Ivan Fankhauser, Liestal Martin Glaunsinger, St. Margrethen Stefan Günther, Zurich Norbert Helminiak, Weil am Rhein Christian Meier, Suhr Ralph Mühlebach, Oberentfelden Frank Radtke, Rotkreuz Hansueli Schmid, Zurich Mark Teutsch, Heimberg	Fabricant Swiss Textiles / Fabricant SolSuisse / Exécutant ISP / Fabricant Planificateur KUNSTSTOFF.swiss Exécutant SolSuisse Fabricant Lignum ISP

---

## **Adoption et validité**

La Commission centrale des normes de la SIA a adopté la présente norme SIA 118/253 le 3 septembre 2024.

Elle est valable dès le 1<sup>er</sup> novembre 2024.

Elle remplace la norme SIA 118/253 *Conditions générales relatives aux revêtements de sol en en linoléum, plastique, caoutchouc, liège, textile et bois*, édition 2012.

---

Copyright © 2024 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie intégrale ou partielle, d'enregistrement ainsi que de traduction sont réservés.